

Monsieur William Marois,
Recteur de l'Académie de Nantes

Nantes, le 19 novembre 2020

Objet : Recrutement de personnels au sein de l'académie de Nantes

Monsieur le Recteur,

Lors de la conférence de presse gouvernementale du 12 novembre dernier, liée à la situation sanitaire, Monsieur le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, a indiqué : « *Nous allons déployer plus d'assistants d'éducation, plus de professeurs remplaçants dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré chaque fois que cela sera nécessaire* ».

Nous apprenons que des recrutements de personnels contractuels – enseignants du 1^{er} degré et AED dans les collèges et les lycées – ont depuis été annoncés dans plusieurs académies :

- ❖ **Orléans-Tours** : 221 contractuels dans le 1er degré et 277 équivalents temps plein (ETP) dévolus au recrutement d'AED ;
- ❖ **Normandie** : 237 ETP ;
- ❖ **Bordeaux** : 277 contractuels du 1er degré et 340 ETP pour les AED ;
- ❖ **Lyon** : plus de 300 contractuels dans le 1er degré ;
- ❖ **Toulouse** : 197 contractuels dans le 1er degré...

Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer si de tels recrutements sont actuellement à l'œuvre au sein de notre académie. Le cas échéant, nous vous remercions de nous préciser leurs modalités, les catégories de personnels concernées et leur répartition.

Nous tenons à vous rappeler notre attachement indéfectible à la création de postes statutaires dans l'ensemble des corps de l'Education nationale, notamment par l'abondement des listes complémentaires à hauteur des besoins, seul véritable rempart contre la précarisation des personnels.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre parfaite considération.

Le coordonnateur académique
de la FNEC FP **FO** – Nantes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Adrien Leclerc